

Enseignements primaire et secondaire

Actions éducatives

25ème Semaine de la presse et des médias dans l'École®

NOR : MENE1319549C

circulaire n° 2013-126 du 3-9-2013

MEN - DGESCO B3-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux coordonnatrices et coordonnateurs du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux principales et principaux ; aux proviseurs

1. Présentation

La 25ème Semaine de la presse et des médias dans l'École se déroulera **du lundi 24 au samedi 29 mars 2014** en France métropolitaine. Dans les collectivités d'outre-mer, les dates et les modalités de cette manifestation sont arrêtées par chaque recteur ou vice-recteur.

Organisée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) qui est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif (article D. 314-99 et suivants du code de l'éducation issu du [décret n° 93-718 du 25 mars 1993](#) modifié par le [décret du 28 mars 2007](#)), la Semaine de la presse et des médias dans l'École a pour but de favoriser la rencontre entre le monde éducatif et les professionnels des médias et de développer chez les élèves une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information. En 2013, la loi d'orientation précise (article 4) que la mission de l'École est de « développe[r] les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. Elle favorise l'esprit d'initiative ». La formation à l'utilisation des outils et des ressources favorise un usage raisonné et responsable d'internet et des réseaux sociaux (« [Faire entrer l'École dans l'ère du numérique](#) »).

Afin de garantir la cohérence de cette action éducative avec les apprentissages fondamentaux, il est souhaitable que la Semaine de la presse et des médias dans l'École soit intégrée au projet d'école ou d'établissement.

2. Les trois piliers de la Semaine de la presse

Cette opération repose sur trois principes majeurs : le partenariat, la gratuité et le pluralisme.

Partenariat

Outre le ministère de l'éducation nationale, plusieurs organismes privés sont associés : les médias d'information et La Poste. Les éditeurs de presse garantissent le nombre et la date de parution des quotidiens et des magazines mis à la disposition des établissements ; le Groupe La Poste et sa filiale STP (Société de traitement de presse) assurent la confection des liasses de journaux et de magazines ainsi que leur acheminement et distribution dans les écoles et établissements scolaires. Toute latitude pédagogique est laissée aux équipes éducatives pour concevoir et organiser leur travail (débats, ateliers, concours, panoramas de presse, etc.). Les enseignants intéressés par l'opération doivent contacter directement [les professionnels des médias](#) qu'ils souhaitent accueillir dans leurs classes.

Gratuité

Les éditeurs de presse offrent plus d'un million d'exemplaires de leurs publications et financent cet acheminement. Les journalistes se déplacent bénévolement pour participer aux conférences et aux tables rondes organisées dans les établissements scolaires. La Poste prend à sa charge une partie du coût des envois postaux.

Pluralisme

Tous les médias peuvent s'inscrire à la Semaine de la presse pour autant qu'ils aient un numéro de commission paritaire, quels qu'en soient l'opinion, l'illustration, le contenu rédactionnel ou la ligne éditoriale.

3. Thème

Les participants sont invités à travailler le thème : « Une info, des supports ». Ce thème permet d'aborder la question des modalités de diffusion de l'information et de se demander d'où viennent les informations. Il invite également à s'interroger sur la multiplicité des supports et des formats. Il pose également implicitement la question de la formation des journalistes.

4. Publics et acteurs concernés

À l'école primaire

Les programmes actuels de l'école primaire prévoient notamment au cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2), que les élèves acquièrent une maîtrise progressive des techniques usuelles de l'information et de la communication ainsi que la prise de conscience de la place et de l'influence des médias dans la société pour pouvoir faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Au collège

La Semaine de la presse et des médias dans l'École s'inscrit naturellement dans le processus de généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations dès la classe de cinquième. C'est en effet l'occasion pour les enseignants de faire découvrir à leurs élèves la vie des entreprises par la lecture de la presse et éventuellement des visites en entreprises.

Au lycée

La Semaine de la presse et des médias dans l'École répond dans sa démarche de projet et de partenariat, aux objectifs des enseignements d'exploration de la classe de seconde : ils ont pour missions de développer la curiosité des élèves et d'éclairer leur choix d'orientation. En outre, l'éducation aux médias favorise l'essor de la vie culturelle au lycée et prépare les lycéens à exercer leurs responsabilités de citoyen.

Journaux scolaires et lycéens

Les élèves qui produisent un journal scolaire peuvent l'inscrire en tant que média à la Semaine de la presse et des médias dans l'École. Cette initiative qui dynamise l'essor de la vie culturelle au lycée encourage l'expression et l'engagement citoyen des élèves. Elle s'appuie sur l'action du référent culture, enseignant volontaire dont la mission principale est de mener à bien le volet culturel du projet d'établissement. Par ailleurs, La Poste prend en charge l'acheminement de dix mille journaux lycéens.

Les établissements français à l'étranger

Tous les établissements dépendant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française (MLF) reçoivent, grâce au concours d'Uni-Press et de la Poste, une quarantaine de titres reflétant le pluralisme et la diversité de la presse française. Cette année, le concours « Paroles de presse », en partenariat avec TV5 Monde et Milan, propose aux élèves de rédiger le portrait journalistique (papier ou vidéo) d'un artiste ou d'une personnalité du pays d'accueil. Informations complémentaires : <http://www.aefe.fr/>

5. Calendrier

L'inscription **des écoles et des établissements scolaires** se fait sur le site du Clemi (http://www.cleml.org/fr/spme/inscriptions_etablissements_scolaires/) du jeudi 9 janvier au samedi 8 février 2014 en **deux temps** :

- du jeudi 9 janvier au jeudi 23 janvier 2014 (12 h) : les enseignants réservent un maximum de 60 titres ;
- du jeudi 23 janvier (12 h) au samedi 8 février 2014 : ils remplissent leur panier de titres jusqu'à épuisement des stocks.

Moins de dix jours après l'inscription : les enseignants reçoivent un récépissé d'inscription, un dossier pédagogique ainsi que deux affiches de la Semaine de la presse et des médias dans l'École.

Pour les médias (y compris les médias scolaires), l'inscription se fera du mercredi 13 novembre au vendredi 13 décembre 2013.

Dans les Dom-Tom, c'est le coordonnateur Clemi qui constitue, à partir des stocks d'inventus fournis par le distributeur de presse locale, des colis-presse à destination des établissements scolaires. Les enseignants doivent contrôler les journaux distribués, le coordonnateur Clemi ne pouvant être tenu pour responsable des journaux mis à disposition.

6. Recommandations

La réservation des journaux doit être assurée uniquement **par le responsable pédagogique du projet**. Il est

particulièrement important que le choix des enseignants corresponde à un projet pédagogique précis tout en respectant le pluralisme des opinions. Dans la mesure où les sites internet participent à cette Semaine, il appartient au responsable pédagogique de faire preuve de **la plus grande vigilance à l'égard des sites qui risquent de présenter des informations orientées, des images choquantes ou des opinions réprouvées par la loi.**

7. Ressources pédagogiques

À l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, le Clemi met à disposition des enseignants et des élèves un dossier pédagogique, composé de fiches disciplinaires (premier et second degrés), de fiches conseils et de fiches d'information, les coordonnées des partenaires de l'opération et des coordonnateurs académiques du Clemi. Une appli pour tablette « Semaine de la presse » (iOS et Android) proposant des ressources et des jeux d'éducation aux médias sera téléchargeable gratuitement.

Le Clemi assure une veille sur la place de l'éducation aux médias dans les programmes d'enseignement consultable sur le site www.clemi.org/.

Les partenaires de la Semaine de la presse et des médias dans l'École s'engagent à mettre à disposition des inscrits un ensemble de ressources dont la liste figure en annexe.

8. Pilotage et bilan de l'opération

Initiative du ministère de l'éducation nationale, coordonnée par le Clemi, en partenariat avec les professionnels des médias et La Poste, la Semaine de la presse et des médias dans l'École est, dans chaque académie, placée sous la responsabilité du recteur qui en préside la cellule de coordination. Elle comprend les différents acteurs concernés par l'opération : les coordonnateurs académiques du Clemi, les associations péri-éducatives, les Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique lorsqu'ils y sont associés, etc. La cellule de coordination est également chargée de l'organisation matérielle, du suivi pédagogique, de l'évaluation au niveau académique et du comité de pilotage de la Semaine de la presse et des médias dans l'École. Elle peut intégrer des professionnels des médias particulièrement investis dans l'opération.

Le Clemi dresse, au niveau national, un bilan des actions conduites dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École. Ce bilan fait l'objet d'une publication sous la forme d'un rapport national téléchargeable sur le site du Clemi.

Il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que l'information concernant les modalités de participation soit largement diffusée dans les écoles et dans les établissements scolaires. Cette diffusion peut se faire via les coordonnateurs académiques du Clemi, les délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), les délégués académiques à la vie lycéenne (DAVL), les délégués académiques au numérique (DAN) et par le biais des corps d'inspection territoriaux.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Annexe

Ressources et actions développées par les partenaires

- Des contenus multimédias (texte, photo, vidéo et infographie) en français, anglais, espagnol, arabe et portugais aux établissements participants par l'Agence France-Presse (AFP) pendant le mois de mars 2014. Les enseignants pourront effectuer des recherches, télécharger et imprimer les documents sur le site de l'AFP www.afp.com. La rédaction se mobilise également en se déplaçant dans un grand nombre d'établissements ;
- la Direction des actions éducatives de France Télévisions propose des rencontres et des contenus en relation avec le thème de la Semaine de la presse ;
- un reportage dans les coulisses de la fabrication de l'information des journaux télévisés de TF1, LCI et My TF1 news ;
- des débats en région avec les rédactions du groupe Bayard, une journée découverte des coulisses de la presse

jeunesse à Montrouge, des contenus et ressources pédagogiques à découvrir sur le site

<http://www.bayardeducation.com/> ;

- avec le concours du ministère des droits des femmes, la publication dans le magazine « Causette » et sur le site des « Nouvelles news » <http://www.lesnouvellesnews.fr/> des meilleurs articles interrogeant et déconstruisant les stéréotypes sexistes ;

- des « ateliers de p'tits journalistes » pour apprendre à rédiger un article, sélectionner des photos d'actualité, réaliser un dessin de presse par Play Bac (« Le Petit Quotidien », « Mon Quotidien », « L'actu ») ;

- un accès gratuit aux solutions d'accès à la presse en ligne de CEDROM-SN :

. Presse du, service de presse en ligne qui répond aux besoins en information de presse des collèges et lycées. Les utilisateurs ont accès à une cinquantaine de sources françaises et étrangères en texte intégral et en PDF sur <http://www.pressedu.fr>,

. Europresse.com, service de presse en ligne proposant plus de 3500 sources d'informations françaises (dont « Le Monde ») et internationales sur <http://europresse.com/WebPages/Produit/PrdBiblioEcol.aspx>

- un accès d'un mois au journal et au « Club » du quotidien d'information généraliste Mediapart ;

- un accès d'un mois au MediaSig, annuaire de La Documentation française, contenant les coordonnées de plus 8000 noms des médias et de la communication ;

- un accès gratuit à l'offre numérique de 25 titres de presse avec le kiosque numérique relay.com ;

- des ateliers radio pour des classes de 10 à 14 ans avec France-Info ;

- un accès gratuit au monde.fr pendant une semaine ;

- des dossiers thématiques mis en ligne sur le site de réflexion critique sur les médias Arrêt sur images,

<http://www.arretsurimages.net/clemi/> ;

- des milliers d'exemplaires de journaux belges (« Le Soir »), suisses (« Le Temps ») et allemands (« Suddeutsche Zeitung ») grâce au soutien de l'ambassade d'Allemagne, ainsi que des journaux espagnols et britanniques (« The Economist », « Newsweek »), grâce au soutien du British Council et de l'Office pour l'éducation de l'ambassade d'Espagne ;

- des contenus et ressources pédagogiques à découvrir sur le site <http://www.milan-ecoles.com/> et une journée découverte des coulisses de la presse jeunesse à Toulouse avec Milan ;

- un logiciel de simulation « Fais ton journal ! » permettant aux établissements scolaires la création d'un journal, proposé par la Presse Jeunesse, un groupe du Syndicat des Éditeurs de la Presse Magazine

www.pressedesjeunes.fr ;

- une exposition itinérante dans les académies, également disponible sur Internet, présentant les quotidiens nationaux et les magazines ainsi qu'un programme de rencontres avec des journalistes réfugiés hébergés à la Maison des journalistes pour valoriser la liberté d'expression dans le cadre de l'opération *Renvoyé spécial* par Presstalis ;

- la Cité nationale de l'histoire de l'immigration accueille les classes pour des activités réparties sur une demi-journée avec des animations pédagogiques à la médiathèque Abdelmalek Sayad sur la place et les représentations des immigrés dans les médias ainsi qu'un parcours pédagogique de visite dans l'exposition permanente Repères, deux siècles d'histoire de l'immigration en France.